Exemple de gestion alternative des eaux pluviales

Les orientations d'aménagement et de programmation sont présentées schématiquement.
Les grands principes de programmation, d'accès, de trame paysagère et de gestion des eaux pluviales sont à respecter.

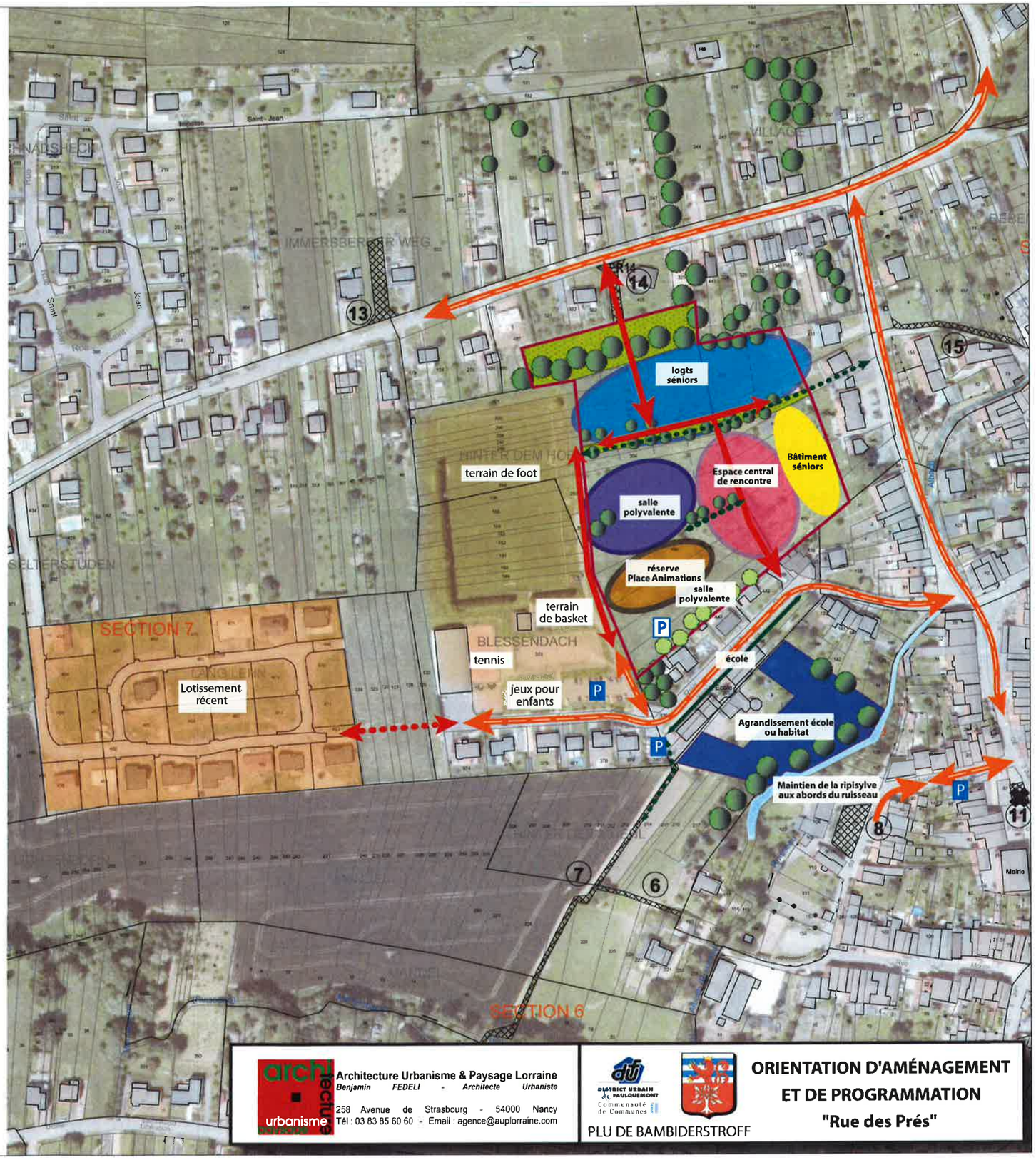

- voirie existante
- voirie à créer
- voirie secondaire en espace partagé, à créer
- cheminement piéton existant
- cheminement piéton à créer
- végétation existante à conserver
- végétation à créer
- création d'une bande verte
- P zone de stationnement existante
- P zone de stationnement à créer

Architecture Urbanisme & Paysage Lorraine
Benjamin FEDELI - Architecte Urbaniste
258 Avenue de Strasbourg - 54000 Nancy
Tél : 03 83 85 60 60 - Email : agence@auplorraine.com

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
"Rue des Prés"
PLU DE BAMBIDERSTROFF

Annexée à la délibération n°11 du Conseil Communautaire du : 13 FEV. 2019
DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT – Communauté de Communes – Créée par arrêté préfectoral du 31.12.2001
Le Président
Sous-Préfecture de Forbach-Boulay-Moselle
22 FEV. 2019
COURRIER ARRIVÉ